



MAIRIE de SAINT-PORCHAIRE

Code Postal 17250

Saint-Porchaire, le 27 novembre 2024

DÉPARTEMENT
de la CHARENTE-MARITIME

Arrondissement de SAINTES
Canton de SAINT-PORCHAIRE

83 rue Nationale
05.46.95.60.21
saint-porchaire2@orange.fr
www.st-porchaire.fr

**Mesdames et Messieurs
les Adjoints et les Conseillers Municipaux
17250 SAINT-PORCHAIRE**

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu en mairie :

LUNDI 2 DÉCEMBRE 2024 A 19H00

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2024

Décisions prises dans le cadre de la délégation au titre de l'article L.2122-22 du CGCT

Fongibilité des crédits : utilisation du transfert de crédit en section d'investissement et en section de fonctionnement

1/ Finances

- Vie associative - Subventions de fonctionnement aux associations sportives et culturelles
- Rénovation du local du 92 Rue Nationale - Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux
- Rénovation du local du 92 Rue Nationale - Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2025 (DETR)
- Affaires scolaires - École élémentaire : participation financière pour les élèves hors commune - année scolaire 2023/2024
- Affaires scolaires - École maternelle : participation financière pour les élèves hors commune - année scolaire 2023/2024
- Remboursement des dépenses d'éclairage public des villages mitoyens - Les Jeuzines - Le Grand Pallet - Les Maigrières
- Créances irrécouvrables - Admissions en non-valeur
- Décision modificative n°1

2/ Affaires scolaires

- Fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire : avis du Conseil

3/ Domaine et patrimoine

- Maison de Santé Pluridisciplinaire – Bail avec la SISA Cœur de Saintonge : fixation du loyer

4/ Personnel

- Création d'emplois d'agents non titulaires pour faire face aux besoins temporaires des services
- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire négocié par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime

- Adhésion à la convention-cadre d'utilisation des missions facultatives proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux, à l'assurance de ma cordiale sympathie.



Jean-Claude GRENON
Maire